



**LÉGENDES**

SENIORIALES



Des modalités sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions du logement que son équipement.  
Les retombées; soffites, faux plafonds ainsi que les équipements ne sont pas tous mentionnés ou le sont à titre indicatif.  
Les cotations et surfaces sont approximatives dans les limites règlementaires.